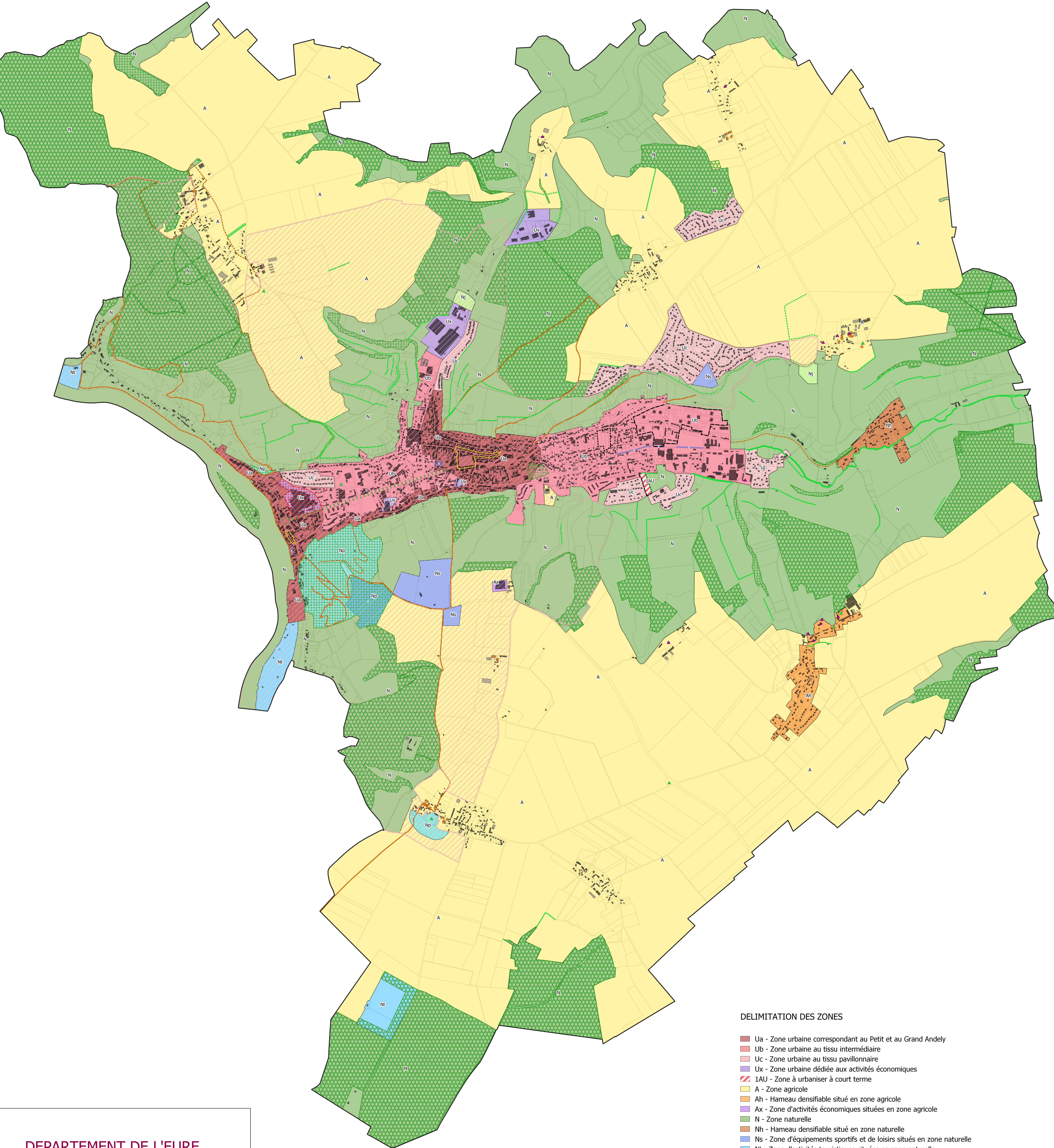




DELIMITATION DES ZONES

- Ua - Zone urbaine correspondant au Petit et au Grand Andely
- Ub - Zone urbaine au tissu intermédiaire
- Uc - Zone urbaine au tissu pavillonnaire
- Ux - Zone urbaine dédiée aux activités économiques
- 1AU - Zone à urbaniser à court terme
- A - Zone agricole
- Ah - Hameau densifiable situé en zone agricole
- Ax - Zone d'activités économiques situées en zone agricole
- N - Zone naturelle
- Nh - Hameau densifiable situé en zone naturelle
- Ns - Zone d'équipements sportifs et de loisirs situés en zone naturelle
- Nt - Zone d'activités touristiques situées en zone naturelle
- Np - Zone naturelle patrimoniale
- Nj - Jardins familiaux

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

- Prescriptions linéaires**
- Haies à préserver (art. L151-23 du CU)
 - Haies à créer (art. L151-23 du CU)
 - Alignement d'arbres à préserver (art. L151-23 du CU)
 - Chemin à préserver (art. L151-38 du CU)
 - Chemin à créer (art. L151-38 du CU)
- Prescriptions ponctuelles**
- Bâtiment pouvant changer de destination (art. L151-11 du CU)
 - Elément naturel protégé (art. L151-23 du CU)
 - Elément de patrimoine protégé (art. L151-19 du CU)
- Prescriptions surfaciques**
- Emplacement réservé (art. L151-41 du CU)
 - Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global (art. 151-41 du CU)
 - Seuil maximal des constructions autorisées : 0 m² de surface de placher. Durée : 5 ans.
 - Secteur de diversité commerciale (art. L151-16 du CU)
 - Espace Boisé Classé (art. L113-2 du CU)
 - Elément de paysage protégé (art. L151-23 du CU)
 - Périmètre Délimité des Abords (art. L621-31 du code du patrimoine)
 - Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (art. L151-6 du CU)
 - Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation valant règlement (art. R151-8 du CU)

DEPARTEMENT DE L'EURE

LES ANDELYS

PLAN LOCAL D'URBANISME

3.1.1. Règlement graphique : plan de zonage

Révision du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2024

planis

210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 ST-LÉ
Tél : 02 33 75 63 52
contact@planis.fr

Dossier d'arrêt

Echelle 1:10000

N° de l'ER	Libellé	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Aménagements liés à la valorisation du Petit Andely et de Château Gaillard Création de cheminements doux, de stationnement, sécurisation de la voirie, création d'un bâtiment de valorisation de Château Gaillard.	Seine Normandie Agglomération	1480
2		Seine Normandie Agglomération	83136
3	Création d'un cheminement doux et de stationnement	Commune des Andelys	2102
4	Création d'un cheminement doux	Commune des Andelys	1096
5	Création d'un cheminement doux	Commune des Andelys	418
6	Création d'un cheminement doux	Commune des Andelys	1132

